

CENSEUR,

Journal de Lyon,

POLITIQUE, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.



OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES du 21,					
PAR RICHARD PÈRE ET FILS,					
Ingénieurs-opticiens, brevetés, quai St-Antoine, 11.					
HEURES.	THERM.	HYGROM.	BAROM.	VANTS.	CIEL.
6 heures.	5 d. au-		27 pou.		
mat.	dessus	70 deg.	10 lign.	Sud.	couvert
	de 0.			Beau.	
Midi.	12.1 au-	59 deg.	27 pou.	Nord.	Soleil.
	dessus		10 lign.		
SOLEIL.			LUNE.		
Lever.	Midiv.	Couch.	Phases.	Age	
7 h.	11 h.	4 h.			
8 min.	46m.5s	23 min.	Dernier quart.	24	

Lyon, 21 novembre 1837.

« Nous avons dit, la coterie qui marche sous la bannière Guizot n'a pas le courage d'avouer que le pays s'est écarté avec éclat et que le scrutin électoral a écarté cinq combattants de ses rangs éclaircis. Ces hommes, commandant sans cesse la vérité du gouvernement représentatif, feignent aujourd'hui d'ignorer que la nation, les intrigues ministérielles, malgré les vices de la coterie, a rendu contre eux un jugement qu'il faut respecter. »

« Les coryphées du centre droit, voyant que les classifications des parties de la chambre nouvelle leur sont défavorables, prennent un parti commode, celui de les nier. Et que signifient ces vieilles dénominations de tiers-parti, centre gauche, de centre droit? « Il faut, disent-ils, il nous en arrivions à partager les chambres en deux : les adhérents de l'opposition, les adhérents du ministère. Ce qui serait en dehors de ces limites devra être comme étranger à la vie parlementaire. » A cela on pourrait d'abord faire une objection : Qu'est-ce que serait une fraction de la chambre? Est-ce qu'il peut y avoir des parias parlementaires? — Si M. Berryer monte à la tribune, lui qui n'est pas de l'opposition dynastique, la quelle que vous proposiez de ne pas négliger, est-ce que vous pourriez regarder son discours comme non avenu, comme s'il vous écrase? A M. Arago foudroyant les forts cachés, répondrez-vous en lui tournant le dos? ou bien vous retirez-vous sa voix par vos murmures, selon vos loyales habitudes? La belle et neuve invention! Neuve en vérité, jusqu'à présent on réfutait un orateur, un parti; on lui fermait la bouche avec une loi brutale, mais on ne croyait qu'il fût suffisant de le négliger. »

« Voilà donc un premier empêchement aux plans de la coterie. Il faut qu'elle se résigne à voir à la chambre et à l'extrême droite et à l'extrême gauche, tant que les discours émanés de ces fractions respecteront les conventions, et les deux extrémités de la chambre ont donné sur ce point plus de gages que leurs adversaires. »

« C'est assez curieux d'ailleurs que les amis de M. Guizot prétendent donner la main aux amis de M. Thiers. Il est possible assurément que MM. Guizot et Thiers se rapprochent par la suite; mais entre les partisans des idées premier et les adhérents du second il y a maintenant une distance qu'ont marquée les lois de septembre, et dont l'agrandie la présentation des projets de disjonction, non-révélation, d'apanages et de déportation. Or, les amis du tiers-parti pourront-ils voter ces projets, pour aller un rapprochement avec les doctrinaires? »

« Voici au reste comment une feuille doctrinaire prépare matin la fusion qu'a proposée le *Journal de Paris* il y a quelques jours : L'opinion conservatrice admet, demande, recherche la conciliation vraie qui rapproche et non la conciliation fautive qui divise; elle ne se contente pas des mots, elle veut les choses; elle ne repousse nullement le tiers-parti, elle veut qu'il fasse franchement sa profession de foi et qu'il s'engage; elle sait bien que ce groupe parlementaire n'a aucune valeur réelle que celle qu'il emprunte à la majorité; le tiers-parti l'a senti et n'a pu se soutenir devant les chambristes qu'en protestant sans cesse de son attachement aux principes de la politique de résistance. Le parti conservateur, appuyé sur le centre droit, accueille tous ceux qui concourent avec lui à la défense des lois contre le désordre; il dédaigne les qualifications surannées et vides multipliées par les révolutions, et dont le maintien ferait désespérer en France du gouvernement représentatif. »

« Vous l'entendez, messieurs du centre gauche, le parti conservateur accueille tous ceux qui voudront concourir avec lui à la répression du désordre. D'accord : le centre gauche, lorsqu'il y aura désordre, se réunira aux amis de l'ancien ministre de l'instruction publique; mais tant qu'il n'y aura pas à craindre de désordre, ceux-ci permettront bien sans doute à leurs alliés futurs de rester dans leur camp, sans égard pour une si gracieuse invitation. »

« Il fut un temps où la doctrine méprisait souverainement le centre gauche. Les avances qu'elle lui fait aujourd'hui sont un aveu de son impuissance. »

X.

« Les statistiques de la chambre nouvelle, quelque diversité qu'elles présentent dans leurs résultats, selon les préventions et les intérêts des partis, constatent cependant un fait qu'il est impossible de nier et de déguiser, c'est la défaite des doctrines, défaite moins sensible encore par la perte de quelques-unes de leurs notabilités telles que MM. Augustin Giraud, Hervé, d'Haubersaert, Renouard, Pataille, François Delessert, que par la désertion de leurs adhérents moins connus. Ce parti a beaucoup moins songé, lorsqu'il était au pouvoir, à édifier les consciences qu'à flatter les intérêts : il recueille ce qu'il a semé. L'égoïsme n'est pas tenu de rester fidèle à la mauvaise fortune. Tant que les chances électorales ont été douteuses, l'esprit de camaraderie a pu simuler un dévouement dont la force était mesurée sur l'espoir encore plausible d'un salaire prochain. Mais l'espoir est évanoui, les liens de la petite confédération sont rompus; les doctrinaires, au nombre d'une quarantaine qui restent dans la chambre, ne forment plus entr'eux qu'une coterie sans clientèle. Ils éprouvent aujourd'hui les effets de ce dédain de la popularité qu'ils ont affiché dans leur fortune. Il est commode de mépriser l'opinion quand on tient les instruments matériels du pouvoir; mais que reste-t-il à un parti disgracié quand l'opinion n'est pas avec lui? Il n'appartient qu'aux partis populaires de conserver des forces et de l'autorité en dehors du gouvernement. »

(Nouvelle Minerve.)

« L'approche de la chambre nouvelle contribue encore à aigrir les divisions qui existaient déjà dans le ministère. Il ne faut comme faisant partie du cabinet ni M. Barthe ni les autres nullités de sa force, qui servent uniquement de remplissage. Il n'y a que deux ministres, M. Molé et M. de Montalivet. Or, dans tous les cabinets où a figuré M. de Montalivet, son rôle a été de dissoudre, et son ambition serait, à force de dissoudre des ministères, d'en constituer un dont il serait le chef. On croit donc que M. de Montalivet travaille maintenant à faire tomber M. Molé et s'unit avec ses adversaires. On parle même d'un pacte d'alliance qui aurait été passé entre lui et M. Thiers. Ce qu'il y a de certain, et ce qu'on remarque tous les hommes qui s'occupent de politique, c'est qu'une feuille du soir qui, tout en conservant les apparences de l'opposition, n'en est pas moins depuis quelque temps sous l'influence du ministre de l'intérieur, s'attache surtout à faire ressortir les mérites de M. Thiers. Il est tout naturel d'en conclure que M. Thiers et M. de Montalivet ne sont nullement ennemis. On croit aussi que M. Barrot est dans l'alliance. »

(Commerce.)

DE L'ÉTABLISSEMENT D'UNE FORTERESSE FÉDÉRALE A RASTADT.

« Les journaux allemands nous parlent depuis quelque temps du projet qu'aurait la confédération germanique de compléter

son système de forteresses fédérales dirigées contre la France par l'établissement d'une nouvelle forteresse sur la rive droite du Rhin, à Rastadt, qui ne se trouve qu'à dix lieues de Strasbourg. »

« Ce projet paraît même n'être plus éloigné de sa réalisation, car la *Gazette de Hanovre* annonce que les fonds nécessaires sont prêts, et les renseignements que nous avons reçus portent que des ingénieurs s'occupent déjà de la levée des plans. Le bruit a même couru à Rastadt que M. de Metternich y était venu en personne pour examiner et juger par lui-même les avantages que la sainte-alliance pourrait tirer de l'établissement d'une forteresse à Rastadt. »

« Ce projet des puissances de la confédération, ou plutôt de l'Autriche et de la Prusse, est encore une nouvelle menace contre la révolution française. La sainte-alliance craint sans doute que l'esprit d'émancipation de 1830 ne se réveille, depuis que les doctrinaires sont déchus du pouvoir, et comme elle s'attend à ne pas trouver M. Molé aussi docile à ses injonctions, elle veut lui faire voir qu'elle sait prendre ses précautions à l'avance. »

« Si Rastadt devient une forteresse fédérale, c'est un magasin d'armes, un avant-poste contre la France que se préparent, à ses portes même, l'Autriche et la Prusse; c'est un prétexte que ces deux puissances se ménagent pour mettre garnison dans le grand-duché de Bade, et pour rassembler à leur aise un corps d'armée en vue de la France, qui n'est séparée de Rastadt que par le Rhin, et à quelques lieues de Strasbourg, qui forme la clé de la France sur cette ligne de nos frontières. Ce n'est pas assez pour la Prusse d'avoir en ceint le grand-duché de Bade dans son association de douanes, et de l'avoir rattaché ainsi à sa propre destinée industrielle et commerciale; il faut encore qu'elle l'envahisse, qu'elle l'occupe militairement, pour lui enlever toute liberté d'action, pour y étouffer tout désir qui pourrait le porter vers la France : nous voyons aujourd'hui des douaniers prussiens à Kehl, nous trouverons dans quelque temps des grenadiers prussiens et autrichiens à Rastadt. »

« Le gouvernement français laissera-t-il faire sans rien dire? souffrira-t-il que le projet de la sainte-alliance soit mis à exécution, et que l'Autriche et la Prusse se bâtissent une forteresse, sous les yeux de la France, sur le territoire badois? — On serait tenté de le croire, en voyant que le gouvernement français a gardé jusqu'ici un silence absolu sur cette affaire, et que ses journaux n'ont pas encore trouvé une seule parole de désapprobation. »

« Que devient donc le sentiment d'orgueil national? Et, à défaut de ce sentiment que, sous l'Empire, aucun prince, tel puissant qu'il fût, n'eût offensé impunément, la prudence politique ne commande-t-elle pas impérieusement au gouvernement français de ne pas permettre que l'Autriche et la Prusse exécutent leur projet? Il faut que le grand-duché de Bade soit libre, il faut qu'il soit respecté : l'honneur et la sûreté de la France l'exigent; elle ne saurait voir la Prusse et l'Autriche s'établir ainsi à ses portes, sous le vain prétexte de protéger les états de la confédération. Le souffrir, ce serait nous ramener aux jours humiliants de la Restauration, où chaque année Wellington venait inspecter, au nom de la sainte-alliance, les forteresses bâties contre la France en Belgique. Ce serait nous humilier plus encore; car alors la France, vaincue par l'Europe, subissait de honteux traités, sous un gouvernement qui lui avait imposé par les cosaques, et cependant la sainte-alliance ne songeait pas à faire ce qu'elle a projeté aujourd'hui que la France a déchiré les traités de 1815, en vertu desquels on prétend construire la forteresse de Rastadt. »

« La meilleure réponse à faire à cette nouvelle menace de l'Autriche et de la Prusse, ce n'est pas de demander des explications diplomatiques qui ne mènent à rien : c'est de relever Huningue dont les ruines sont encore là pour faire rougir la France de son humiliation. Qu'il se rencontre au pouvoir un homme d'état jaloux de l'honneur et de la dignité de son pays, et qu'il fasse rétablir la forteresse de Huningue, nous verrons bien s'il se

Théâtre du Gymnase.

Le Fils de la Fille. — Le vaudeville, vous le savez, a une tendance moralisatrice; pas de loi qu'il n'ait attaquée, sapée, renversée, dans l'intérêt de la société, bien entendu. Le code civil, le mariage indissoluble, la mort, le préjugé de la naissance, il a tout traîné à la tribune, tout jugé. C'est l'héritage qu'il attaque aujourd'hui. Décidément c'est un révolutionnaire!... Vaudeville, mon vaudeville, en feras tant et tant que tu finiras par être jugé par la justice. Tu auras beau dire : Je suis français, malin; mais tu ne chantes pas la douleur sur tous les ponts-neufs de la ville. Tu iras te promener au Mont-Saint-Michel ou dans le désert, quand notre gracieux gouvernement nous aura doté d'une belle prison neuve. Ne compte pas sur l'amour, ça ne répare rien, comme tu as pu voir ces temps derniers. Te voilà prévenu; tant pis pour toi s'il t'arrive malheur.

C'était ton fils de Corbeil
Qu'il avait pas son pareil,

« Un vieux couplet. Bruno est taillé sur le même patron; il est laborieux, brave, et c'est à lui que dans un incendie feu d'artifice a dû la conservation de sa manufacture. Ce M. de Montalivet était un original aimant ses ouvriers comme ses enfants, célibataire, fantasque, un bourru bienfaisant. Aussi tous les ouvriers ignorent-ils les dispositions qu'il a faites en mourant. Ils sont venus assister à l'ouverture du testament. Là sont un fils, puis un spéculateur, espèce d'intrigant, un neveu, puis son père de laquelle il s'est brouillé avant de mourir, puis Bruno le fils qui a été constitué gardien. Tous espèrent, le neveu pour ses créanciers et Adèle pour son père, le soldat mutilé au champ de bataille et qui n'a pour toute fortune qu'une pension de retraite. Bruno seul n'espère rien, car de ces bizarreries de la fortune, c'est lui précisément que Blainville a fait son légataire universel. C'est ainsi que ce brave garçon est presque fâché de son bonheur en

voyant les larmes d'Adèle qui comptait quelque peu sur l'héritage pour améliorer la position de son père, en pensant à la douleur de cette jeune fille qu'il aime, sans l'avoir avoué, et qu'il aurait depuis long-temps demandée si elle n'eût été qu'une ouvrière comme lui. Aussi offre-t-il de réparer les torts du testament; mais Adèle refuse, la fierté de son père serait humiliée, et comme il n'est pas de meilleur moyen plus doux et plus convenable, il offre sa fortune à la jeune fille en échange de sa main. Soit que cette offre fasse aimer celui qui l'a faite, soit qu'Adèle sentit déjà quelque tendre penchant pour le fils, le mariage est conclu. Voilà Bruno riche, aimé, et surtout époux d'une jeune femme dont les goûts sont peu d'accord avec ceux de son mari, recevant nombre société, faisant mille gaucheries dans ce monde dont il n'a pas l'habitude, et souffrant de ne pas se croire à la hauteur de sa position. Le cousin a continué à voir Adèle et Bruno; ce n'est à rien moins qu'à séduire la jeune femme qu'il s'étudie en ce moment. Un bouquet renfermant une lettre, moyen vieux et usé, apprend tout à Bruno, qui insulte son cousin et se bat avec lui. L'épée trahit souvent le bon droit : le mari est blessé, il veut partir, mais seul, laisser sa femme au milieu du monde qu'elle aime, et s'éloigner à jamais. Mais Adèle a surpris le secret; elle se jette au cou de Bruno et part avec lui.

Breton a joué Bruno avec ce talent flexible qu'on lui connaît. Il a été, au premier acte, un ouvrier fils de plein de franchise et de vérité, heureux jusqu'au délire en se voyant légataire universel, timide en face de celle qu'il aime et à la main de laquelle sa nouvelle fortune lui permet seule d'aspirer; puis, au deuxième acte, il s'est montré embarrassé dans les allures moins franches qu'il a dû adopter, il a fait sentir l'ouvrier sous le frac et dans le salon; puis comme il a grandi dans la scène où il provoque son cousin et lui jette son billet à la figure! avec quelle vérité poignante il lui a reproché ses tentatives de séduction! Breton a trouvé dans Bruno l'occasion de faire valoir son talent de profond comédien, de déployer toute sa sensibilité, et il en a admirablement profité. — Ambroise, chargé du rôle original de Couturier, cet autre ouvrier, ami intime de Bruno, le suivant dans sa bonne fortune, et venant, lui aussi, apporter

dans les salons du fils les habitudes de l'estaminet; Ambroise a joué avec ce naturel, cette verve et ce bon comique dont il donne chaque jour de nouvelles preuves. Avec deux acteurs comme ceux-là, il est inutile de dire que la pièce a été vivement applaudie.

Portier, je veux de tes cheveux. — C'est un inflexible concierge, un vieux cerbère, ancien troupier, fidèle aujourd'hui à la consigne du propriétaire comme il le fut autrefois à celle du colonel; il a refusé le cordon à de gentilles grisettes qui montaient chez des étudiants pour tout autre chose que l'amour de l'étude; aussi voilà grisettes et étudiants ligés contre lui. Encore si c'était réellement contre lui, contre son dos, ses épaules, ses mollets, il offrirait de la résistance; mais, voyez les malins jeunes gens, ils se sont fait ligés contre une négation, un être fantastique : ils déclarent la guerre à une absence; ils en veulent à ses cheveux... et il n'en a point... mais pas un. Et les voilà qui viennent tour à tour lui faire des contes bleus terminés tous par ce cruel refrain : *Portier, je veux de tes cheveux!* Ce pauvre portier est pourtant un bien honnête homme; un jour, en Espagne, fait prisonnier avec soixante camarades, dont son colonel, il a vu ce même colonel, après une tentative d'évasion, tomber sous les balles, fusillé par ses soldats, ses compatriotes, prisonniers comme lui... Picard s'est entraîné vers le corps palpitant de son chef; il s'y est évanoui, et le lendemain il s'est trouvé vieux et chauve... Depuis, il a cherché dans tout Paris un enfant d'amour laissé par ce colonel; il l'a cherché pour lui remettre une mèche des cheveux de son père et une fortune qu'il lui a léguée, et c'est parmi ces jeunes gens qui le raillent qu'il vient enfin de le découvrir après dix-huit ans de peines inutiles.

Il n'y a dans cette pièce ni intrigue, ni aucun trait de bon comique; il y a quelques couplets sur Napoléon,

Qui n'avait rien à faire
En cette affaire.

Mais il y a de grands coups de balai, un inspecteur des champignons qui reçoit quelque part un fameux coup de pied; il y a trois de nos actrices dessinant de leur mieux sous le pail-

rencontrera en Europe un monarque absolu qui ose le défendre, ou qui essaie de l'empêcher ! (Courrier du Bas-Rhin.)

On lit dans le Réparateur :

Une lettre insérée dans l'un des derniers numéros du Censeur, au sujet de la nomination de M. Jars au collège du nord, annonce que son concurrent à la députation n'a point voulu l'être auprès des électeurs royalistes, dont les votes devaient décider la victoire électorale. Ce fait est contraire à la vérité. Les démarches faites par le candidat qui a échoué et par ses amis auprès des électeurs royalistes sont de notoriété publique, et quant aux explications qu'il a fournies, elles sont les mêmes que celles données par M. Jars, sauf un seul point, celui de l'abolition complète du serment électoral, abolition sur laquelle son opinion n'était pas encore arrêtée. (Communiqué.)

L'auteur de la lettre relative à l'élection de M. Jars a été trompé par la rumeur publique ; car il est certain que M. Martin et ses adhérents ont répété partout après l'élection qu'ils avaient refusé d'entrer en explications avec les délégués du comité légitimiste.

Ce fait était inexact, et M. Martin, loin de se refuser à toutes transactions, les a provoquées : c'est un fleuron de plus à porter à sa couronne électorale.

Le Réparateur, en revenant sur l'élection du collège du nord, aurait dû, ce nous semble, donner d'une manière plus précise les explications qui ont décidé le vote des légitimistes en faveur de M. Jars. L'opinion publique a été assez vivement préoccupée de cette élection pour qu'on ne laisse aucun voile sur les circonstances qui l'ont accompagnée.

Le Réparateur le devrait d'autant mieux que M. Jars n'a pas eu de devoir donner réponse aux interpellations contenues dans la lettre que nous avons insérée dans le Censeur.

DU TRANSFÈREMENT DES MILITAIRES PRÉVENUS.

Lorsque, l'année dernière, M. le ministre de l'intérieur me confia l'honorable mission d'aller dans une maison centrale étudier les moyens de moraliser les détenus, je crus devoir préluder à l'accomplissement de ce mandat en visitant toutes les prisons qui se trouveraient sur mon passage.

Au milieu des misères dont le spectacle frappa si douloureusement mes regards, au milieu de ces existences si étrangement confondues, ce qui fixa surtout mon attention, ce qui éveilla le plus fortement mes sympathies, ce fut la présence de plusieurs soldats vivant de la vie du faussaire, du voleur et de l'assassin.

Où, à la vue de ces soldats partageant le pain noir, la paille et les dangereux loisirs de malfaiteurs, d'hommes perdus de mœurs et saturés de crimes, mon âme fut péniblement affectée. Je me demandai si la morale et l'équité devaient être satisfaites d'un tel état de choses.

S'il est un homme au cœur de qui l'humiliation soit poignante, assurément c'est le soldat. Pour lui, l'honneur, ce mot magique qui remue l'âme, qui l'exalte, qui lui donne un autre mode d'existence et de sensibilité, l'honneur résume tout ; aussi, quand il arrive qu'une flétrissure vient se placer au front du soldat, dès ce moment il est indigne de rester dans les rangs : l'armée le répudie, car il est déshonoré.

Et qu'on ne l'oublie pas, ce sentiment qui s'infiltre dans l'âme au moment même où le conscrit endosse l'uniforme, ce sentiment de l'honneur tel que nos soldats le comprennent, est la meilleure sauvegarde de la discipline, le lien moral le plus fort pour maintenir les hommes dans les limites du devoir ; c'est le mobile le plus puissant des dévouements héroïques, des plus grands sacrifices ; c'est la garantie la plus certaine de la fidélité au drapeau.

Gardons-nous donc de porter gratuitement atteinte à l'honneur du soldat : c'est son bien le plus précieux, c'est souvent plus que sa vie.

Cependant, si nous examinons ce qui se passe chaque jour, si nous arrêtons nos regards sur les mesures de sûreté que commande le code ou les règlements militaires, nous avons la douleur de voir que l'honneur du soldat est presque chaque jour sacrifié à l'exécution littérale de ces règlements.

Il n'est probablement personne de nous à qui il ne soit arrivé de rencontrer sur une grande route neuf ou dix hommes attachés par couples les uns aux autres, et marchant entre deux gendarmes à cheval ; probablement aussi vous aurez remarqué des soldats parmi eux ; et comme dans ce cortège des figures douteuses auront frappé vos yeux, vous en aurez conclu peut-

être que tous ces hommes vont expier leurs crimes au bagne ou dans une maison centrale.

Détrompez-vous.

Ces soldats ainsi accouplés, attachés à la chaîne commune, aucune condamnation ne pèse encore sur eux, et pourtant les voilà marchant sur une grande route, traversant les villes, de compagnie avec ce que la société a de plus abject et de plus criminel.

Celui-ci était en garnison à Lille, il a été témoin dans un duel malheureux ; son régiment est maintenant à Montpellier : sur un mandat du juge d'instruction de Lille, il faut que cet homme s'y rende sur-le-champ. Par malheur, il est en prison depuis quelques jours pour insubordination. Détenu, il sera enchaîné, conduit d'étape en étape par la gendarmerie ; il aura des voleurs pour compagnons de voyage et une prison pour gîte.

Celui-là, inhabile au métier des armes, pacifique par caractère, atteint de nostalgie, a cru pouvoir, sans formalité aucune, renoncer à une profession pour laquelle il n'est pas né. Déserteur, il sera pris, enchaîné, conduit d'étape en étape par la gendarmerie ; il aura des voleurs pour compagnons de voyage et une prison pour gîte.

Cet autre a plus de répugnance encore pour le service militaire ; le sort l'a désigné pour être soldat, il ne veut pas l'être. Il se soustrait à tous les regards. Le jour il erre dans les bois, ou bien il se tient caché dans une retraite ; la nuit il se hasarde et vient au toit paternel chercher un peu de nourriture. Réfractaire, il sera pris, enchaîné, conduit d'étape en étape par la gendarmerie ; il aura des voleurs pour compagnons de voyage et une prison pour gîte.

Le quatrième enfin vient de passer quelques mois au sein de sa famille. La tendresse d'une mère, d'une sœur, lui a fait oublier que l'heure du départ a sonné. Retardataire, il sera pris, enchaîné, reconduit au corps d'étape en étape par la gendarmerie ; il aura des voleurs pour compagnons de voyage et une prison pour gîte.

Ce n'est pas, à Dieu ne plaise, que je veuille le moins du monde excuser, justifier leur conduite : aux tribunaux militaires seuls il appartient de la juger. Mais, je le demande, est-il moral, est-il équitable, est-il dans l'intérêt de l'armée de traiter des soldats prévenus à l'égal des malfaiteurs les plus gangrenés ? est-il moral de les promener ainsi d'un bout de la France à l'autre, de les offrir en spectacle aux regards de la foule, et de les plonger chaque soir dans l'infamie d'une prison ?

Ah ! que notre sollicitude s'éveille enfin pour les militaires prévenus ou même condamnés ; qu'elle s'éveille pour eux aujourd'hui surtout que d'heureuses modifications vont adoucir la position des prévenus et des condamnés civils !

Prenons souci de l'honneur du soldat.

Bientôt (espérons-le du moins) celui-là qui allait tomber juridiquement sous le plomb meurtrier, et à qui la clémence royale a fait grâce de la vie, bientôt, en échange de quelques jours qui lui sont laissés, il n'ira plus aspirer l'air fétide d'un bagne, ni partager le banc et les travaux du galérien. Mieux vaut mourir cent fois que d'acheter la vie à ce prix.

Mais en attendant que la réforme s'occupe des militaires condamnés, rien ne l'empêche de songer de suite aux militaires prévenus. Dès ce moment, qu'elle abolisse donc pour eux la chaîne commune du voyage et la vie commune de la prison.

Que si la dépense devait y mettre obstacle, il est pour obtenir le même résultat un moyen simple, efficace et nullement dispendieux.

Dans les localités où les soldats prévenus doivent séjourner, il existe une prison d'arrêt ou tout au moins un hôtel de gendarmerie.

Pour la prison, rien ne s'oppose à ce qu'une chambre de sûreté y soit spécialement réservée aux militaires en passage ; et alors même que l'insuffisance du local ne le permettrait pas, on pourrait sans inconvénient consacrer à cet usage la chambre heureusement presque toujours déserte des détenus pour dettes ou des gardes nationaux récalcitrants.

En l'absence d'une maison d'arrêt, on disposerait une chambre de sûreté dans l'hôtel même de la gendarmerie et sous la surveillance du brigadier. Il n'est besoin de constructions pour cela : il suffit de quelques barreaux à une fenêtre et d'une porte solidement verrouillée. Au reste, les gendarmes, anciens militaires eux-mêmes, savent mieux que personne comment on doit traiter un soldat, et de quels égards on peut l'environner, sans négliger pour cela aucune mesure de précaution, surtout à l'égard des militaires sur lesquels pèse une grave prévention.

Nous avons lieu de croire que l'autorité accueillera ces observations avec quelque bienveillance. Elle a à cœur, nous n'en doutons pas, d'entrer de plus en plus dans la voie des améliorations.

Et de la cour royale un arrêt émané

Vous serait-il encor retombé sur le né ?

Répondez donc du moins, ou bien je me retire.

PLUGOULM.

Ah ! de grâce, un moment ; souffrez que je respire.

Je sors de chez Martin qui, pour me carotter,

Au dixième collège a voulu me porter.

Je l'avais bien prévu : depuis plus d'une année,

J'étais avec soin sa poursuite obstinée ;

Mais un soir il m'aborde, et me serrant la main :

— Ah ! mon cher, me dit-il, je vous attends demain.

N'y manquez pas surtout, vous aurez cent oreilles...

Viennet et Fulchiron n'en ont pas de pareilles ;

Et je gagerais bien qu'au pays ardennois

Gridaine dit Cunin s'en lécherait les doigts.

Desinots, avec Jussieu, y doit jouer son rôle ;

Et Bessas, qui plus est, m'a donné sa parole.

— Quoi ! Bessas ? — Oui, Bessas ! Et vous le connaissez :

C'est tout dire en un mot ; à demain, c'est assez !

Donc, le quatre du mois, comptant sur son manège,

Je cours, midi sonnant, au dixième collège.

A peine étais-je entré, que, ravi de me voir,

Mon homme en m'embrassant m'est venu recevoir ;

Et montrant à mes yeux sa face épanouie :

— Nous n'avons, me dit-il, Jussieu ni Lamégie ;

Mais puisque vous voilà, je me tiens trop content :

Vous êtes un brave homme, entrez, l'on vous attend.

A ces mots, mais trop tard, connaissant ma folie,

Je le suis en tremblant dans une galerie,

Dont deux maigres foyers, fumant sous le bois vert,

Faisaient une glacière au milieu de l'hiver.

Le bureau se dressait dans ce lieu de plaisance,

Où j'ai trouvé d'abord, pour toute connaissance,

Deux professeurs de grec, grands lecteurs de romans,

Qui m'ont dit Alonzo dans leurs longs compliments.

J'enrageais ; cependant on apporte une cruche,

Puis au fauteuil d'honneur le président se huche,

Et l'on commence enfin les opérations,

Dites vulgairement interpellations.

Alors les électeurs, avec irrévérence,

Or, celles qui ont en vue la réforme du système pénitentiaire et du régime intérieur des prisons ne sont certes pas les moins dignes de son intérêt. En ce qui concerne particulièrement le transfèrement des soldats prévenus, espérons que l'autorité militaire ne tardera pas à le modifier dans ses parties essentielles. Nous n'aurons plus alors la douleur de voir la dissonance de l'uniforme à chaque instant compromise, flétrie ; le soldat, souvent prévenu d'une peccadille, ne devra plus présenter ses mains aux chaînes du gendarme ; il ne sera plus accouplé à un escroc, à un assassin, ni forcé de fraterniser avec lui ; il ne sera plus renfermé dans ces prisons où grouille une population flétrie, corrompue, gibier des cours d'assises ; il ne sera plus condamné préventivement à vivre avec ces êtres avilis, dépravés, plusieurs jours de suite et de prison en prison ; il n'entendra plus ces propos infâmes, dégoûtants de cynisme, ni ces chants diaboliques ; il n'assistera plus à ces leçons permanentes et gratuites où le vol est savamment disséqué, examiné sous toutes ses faces ; le soldat enfin, qu'on a si imprudemment laissé aux prises avec la corruption et avec le crime, ne sortira plus de ces prisons rouge de honte et de colère, indigné, irrité contre cette justice qui lui fait si cruellement expier par l'absence d'une faute qui trouvera peut-être son excuse et son abolition devant un conseil de guerre.

Oh ! par pitié, par intérêt pour la morale, pour l'égalité, gardons-nous, je le répète, de porter atteinte à l'honneur du soldat !

PEIGNÉ.

(Le Droit.)

Une circulaire importante du ministre de la guerre rappelle les dispositions applicables au logement des troupes chez l'habitant. La vérification, dit le ministre, de la comptabilité des indemnités acquises aux habitants qui ont logé des troupes en station, a fait remarquer plusieurs erreurs. Les exemples donnés dans le modèle des états fournis paraissent être en contradiction avec l'art. 122 du règlement du 20 juillet 1824, relativement aux droits des sergents et des maréchaux-des-logis à coucher seuls ; dans certains cas, il ne faut prendre pour règle d'application que le texte du règlement. Ainsi, toutes les fois que les sergents, les maréchaux-des-logis et fourriers sont en nombre impair, l'un d'eux doit coucher seul. On ne doit pas non plus faire coucher ensemble deux sous-officiers de ce grade appartenant à des corps différents.

Lorsque l'effectif réuni des caporaux, brigadiers, soldats et tambours logés chez l'habitant présente un nombre impair, il y a lieu de décompter sur le pied de 15 centimes le lit fourni à celui qui couche seul.

Le nombre des femmes ayant droit au logement est déterminé par l'ordonnance du 14 avril 1832 ; on doit se renfermer dans cette limite, il n'y a d'exception qu'en faveur des compagnies de vétérans. Quant à l'indemnité de logement, elle est due depuis le jour de l'arrivée jusqu'au jour du départ exclusivement ; il ne peut donc y avoir d'incertitude sur la manière d'établir le calcul d'où ressort le nombre des journées donnant droit à cette indemnité. Enfin il faut qu'on joigne aux états d'indemnité un certificat de l'officier du génie constatant qu'il y a impossibilité de loger dans les bâtiments militaires les sous-officiers et soldats et les chevaux placés chez l'habitant.

On écrit de Nîmes, le 14 novembre :

Depuis quelque temps il s'est opéré quelque écoulement de nos soieries. Nous avons eu un petit mouvement d'affaires pendant le mois d'octobre sur les châles, et la fabrication des bonnets et des gants de soie a pris de l'activité. Les articles foulards et les tissus imprimés ont eu moins d'acheteurs.

Quant à la matière première, on y remarque de l'amélioration dans les prix, surtout pour les grèges des Cévennes 5/6 cocons, 4/5 et 3/4 cocons ; si la demande s'active, on s'attend à une augmentation. Les tramettes pour bas sont aussi bien tenues, et si l'Amérique donne des commissions, les soies s'écouleront.

Il y a toujours de la vivacité dans les affaires sur les soies. La demande a même été assez animée, toute la semaine dernière, pour faire naître une hausse d'environ 20 sous. Si la spéculation seule avait eu part à cette amélioration du marché, il n'y aurait que médiocrement à s'en féliciter ; mais, selon toute apparence, c'est essentiellement par la consommation que les achats ont eu lieu par suite d'ordres de quelque importance reçus de Paris, et de quelques symptômes de demandes de la part des Etats-Unis. Les nouvelles reçues des marchés étrangers annoncent des dispositions analogues. A Londres, il y avait, au dernier courrier, activité dans les demandes et faveur sur tous les prix.

Samedi soir, la condition a placé son numéro 726 ; un assez bon nombre de balles attendaient, en outre, leur tour.

Sous prétexte qu'ils sont l'élite de la France,

Se mettent à juger les pauvres candidats,

Discutant ce qu'ils sont et ce qu'ils ne sont pas.

L'un veut de Février, parce qu'il est notaire ;

L'autre porte Jussieu, vu qu'il est secrétaire ;

Un troisième, Lamy, parce qu'il parle bien ;

Un autre enfin, Bessas, parce qu'il ne dit rien.

— Messieurs, dit un gros homme en montant sur sa chaise,

Que Jussieu vous captive ou que Lamy vous plaise,

Liberté ! libéras ! mais l'honneur du parquet,

Plougoulm va drôlement rabattre leur caquet.

— Il est vrai que Plougoulm est une bonne tête,

Répondit un grand sec, charnu comme un squelette ;

Mais il en est pourtant qui le pourraient valoir.

— Ma foi, ce n'est pas vous qui nous le ferez voir,

A repris le gros court avec une voix claire.

— Peut-être ! a dit le sec pâissant de colère.

Mais vous, pour en parler, vous y connaissez-vous ?

— Mieux que vous ! repartit le gros court en courroux.

— Vous !... Allez donc piler du poivre, je vous prie...

Vous êtes un Jobard ! — Moi, Jobard !... Sapristie !

Tu vas me la payer, grand dépourvu de lard !

Je vais t'apprendre un peu ce que c'est qu'un Jobard.

Sitôt dit, sitôt fait : le gros court avec rage

Lance à son adversaire un cornet au visage ;

L'autre esquive le coup ; l'encrier ricochant

S'en va frapper la cruche et revient en tachant.

Alors chacun se lève ; on se prend à la nuque,

S'arrachant le toupet, s'insultant la perruque :

Après quoi, l'on en vient tout naturellement

A parler d'embrassade et d'accommodement.

Mais tandis qu'à l'envi tout le monde y conspire,

J'ai gagné doucement la porte sans rien dire,

Avec un beau serment que si jamais pékin

Parvient à me fourrer dans un pareil pétrin,

Je consens de bon cœur, pour punir ma folie,

Que le prévenu manque à la Conciergerie,

Que je me brouille à mort avec Martin (pas l'ours),

Et que j'écrive enfin l'histoire des trois jours !

(Le Corsaire.)

talon et le gilet tout ce qu'elles peuvent avoir de saillant ; il y a surtout Ambroise qui est d'une étonnante vérité et qui vous arrache des larmes quand il raconte comment son colonel est mort ; il y a Ambroise qui a eu le courage, par cette saison froide et pluvieuse, de se faire raser entièrement la tête, et voilà pour quoi cette pièce a réussi. Vraiment il faut savoir gré aux artistes qui par amour de l'art font le sacrifice qu'il vient de faire.

L'Officier bleu est une longue et plate rapsodie échappant à l'analyse du feuilleton. Il faudrait transcrire toute la pièce pour prouver cet incroyable assemblage d'invéraisemblances, de mœurs mal peintes, d'événements échafaudés sans art et sans esprit. Un brave capitaine de marine jouant le rôle le plus ridicule... un vaisseau amiral sans commandant, sans second, sans personne à bord qui soit chargé d'y maintenir la discipline... la substitution d'un homme à un autre pour aller brûler des vaisseaux anglais comme par enchantement, par un coup de baguette... un amant qui veut mourir quand on lui dit : « Je t'aime », comme si ce n'était pas alors qu'il faut vivre !... des sentiments exagérés, des passions sans but, sans desirs... un langage qui vise au grandiose et qui tourne au grotesque... un imbécile qui dit que des vaisseaux se sont pris aux cheveux... cela est écrit... voilà toute la misérable pièce de l'Officier bleu. Il est déplorable que des acteurs d'un vrai mérite comme Alexandre soient obligés d'apprendre de tels rôles et d'user leur intelligence dans d'aussi pitoyables ouvrages. KAUFFMANN.

Le dégomme de M. Plougoulm,

IMITATION D'UNE SATIRE BIEN CONNUE.

PLUGOULM, FRANCK-CARRÉ.

FRANCK-CARRÉ.

Quel sujet inconnu vous trouble et vous tracasse ?

D'où vous vient aujourd'hui cette lugubre face,

Et ce visage enfin plus pâle qu'un Madier,

A l'aspect d'un dossier qu'il faut étudier ?

Qui vous a pu plonger dans cette humeur morose ?

Auriez-vous donc perdu quelque nouvelle cause ?

se rappelle qu'un superbe bâtiment de 850 tonneaux fut il y a quelque temps, dans le port de New-York. Ce fut nommé par les armateurs et le capitaine la Ville.

Le conseil municipal de notre ville, dans sa séance du jeudi 11 courant, a statué qu'il serait fait don aux armateurs et capitaine de ce bâtiment d'un pavillon aux armes de notre ville.

Un courageux citoyen qui a sauvé mercredi trois personnes de se noyer, est le sieur Thomas Veyre, employé chez M. Maillard et comp., quai St-Clair, n° 11.

Un voyageur qui arrive d'Angleterre nous exprime l'étonnement qu'il a éprouvé en voyant avec quelle promptitude les douanes anglaises remplissent leurs fonctions afin de point faire attendre les voyageurs; à telle heure que l'on arrive et quel que soit le jour, même le dimanche, si rigoureusement observé par les protestants, on est sûr de trouver des douaniers qui se livrent sur-le-champ à la visite de vos effets, et qu'en France ces messieurs ne craignent pas de vous attendre au lendemain, quelque pressé qu'on puisse être de continuer sa route. Nous croyons devoir fixer l'attention de l'administration sur une différence qui n'est point à son avantage. (National.)

La commission des houilles vient d'adresser au ministre des finances une nouvelle pétition contre les droits différentiels des houilles étrangères importées par voie de mer. Une autre pétition sera plus tard adressée à la chambre des députés. Voici la pétition adressée au ministre des finances:

« Nantes, le 6 novembre 1837.

« Monsieur le ministre, Trois fois déjà, depuis l'ordonnance du 10 octobre 1835, le commerce de Nantes a adressé au gouvernement ses vives et justes plaintes contre les droits différentiels sur les houilles étrangères importées par mer, et aujourd'hui encore il vient, par votre ministère, les réitérer et vous supplier d'y faire droit. Jamais, à aucune époque, les houillères françaises n'ont pu avoir un écoulement plus facile ni plus avantageux de leurs produits; jamais notre cabotage n'a été plus activement employé pour le transport de la houille anglaise en France, et cependant la Belgique n'a fourni à la France une aussi grande quantité de houille qu'elle le fait aujourd'hui. L'explication de ces faits, en apparence contradictoires, se trouve tout entière dans l'immense développement que prend actuellement notre industrie.

L'importation totale de la houille étrangère en France a été en 1832 de 575,000,000 kilog.

1833 696,000,000

1834 741,000,000

1835 767,000,000

1836 992,000,000

Et il est permis de croire qu'elle excédera de beaucoup cette dernière quantité en 1837, et que la quantité de houille étrangère importée en France aura ainsi plus que doublé dans le court espace de six ans.

Si cet accroissement d'importation de houille étrangère a lieu au lieu aux dépens des exploitations houillères nationales, on pourrait peut-être le rejeter; mais les rapports de MM. ingénieurs des mines sont là pour constater que les houillères françaises fournissent aujourd'hui à la consommation des quantités de houilles bien supérieures à ce qu'elles étaient il y a dix ans.

L'importation de houille anglaise a quintuplé pendant ce même temps, puisqu'elle n'était que de 38,000,000 kilog. en 1832, et qu'elle a été de 182,000,000 kilog. en 1836; mais cette augmentation, qui a été on ne peut plus favorable à notre cabotage, n'a pas produit de réduction sur l'importation de la houille belge, ni dans le cabotage de Dunkerque; car les importations de houille belge ont été en

1832 de 490,000,000 kilog.

1833 580,000,000

1834 620,000,000

1835 615,000,000

1836 716,000,000

Et si cette dernière quantité ne s'est pas élevée à un chiffre encore plus fort, c'est que l'extraction de la houille en Belgique ne peut pas suffire à toutes les demandes.

Après de semblables faits, monsieur le ministre, nous nous demandons en vain sur quoi le gouvernement pourrait s'appuyer pour maintenir sur les houilles importées par mer d'Angleterre le système de droits différentiels qui blesse si vivement les intérêts de ceux qui, comme nous, sont exclus de la zone privilégiée, et qui s'oppose si essentiellement à l'extension de l'industrie de notre industrie déjà pris.

Daignez donc, monsieur le ministre, prendre en sérieuse considération notre nouvelle et instantane demande, qui se trouve d'ailleurs appuyée par les vœux de la presque totalité des conseils-généraux des départements du nord et de l'ouest, et qu'une bienfaisante ordonnance vienne, sans plus tarder, à rétablir le système des zones et rétablir cet équilibre des conditions du travail qui n'aurait jamais dû être détruit.

Nous avons l'honneur d'être, etc.

« Les membres de la commission des houilles,

« Ferdinand Favre, Guilleminet aîné, J.-A. Babonneau,

« J. Caillé, G. Lauriol, F.-L. Goupilleau, P. Mesnil,

« Rissel, E. Maugars, F. de Coninck, secrétaire. »

« Ont adhéré à la pétition. »

« Nous espérons que ces nouveaux efforts seront enfin couronnés d'un plein succès. La fixation d'un droit différentiel sur les houilles est, comme on l'a dit dès l'abord, une violation de la charte de la liberté qui veut que tous les Français soient égaux devant la loi. Mais en entrant ainsi dans un principe large de liberté qui sert parfaitement les intérêts locaux, il ne faut pas l'abandonner ensuite, ce principe; il faudra s'y montrer fidèle en toute occasion; il faudra surtout que les députés qui soutiendront la pétition de Nantes et toutes celles qui auront le même but se montrent dans tous leurs votes d'accord avec l'opinion ainsi manifestée.

« Réclamer l'égalité pour les houilles seulement, serait nuire essentiellement à la cause, serait prouver qu'on ne défend les principes que quand les intérêts particuliers et locaux l'exigent. (National de l'Ouest.)

Paris, 19 novembre 1837.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSEUR.)

« On parle beaucoup dans certains salons de remaniements ministériels. M. Molé et M. de Montalivet sont en plein état de scission. M. de Montalivet aurait eu dans ces derniers temps plusieurs conférences avec M. Thiers. On parlerait

même de M. de Bassano. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on fait dans le cabinet même de M. de Montalivet une bonne partie de la rédaction d'un journal du soir, qui a gardé pourtant les couleurs de l'opposition et a inscrit sur son drapeau le nom de M. Thiers.

On veut mêler le nom de M. Barrot à ces combinaisons. Nous pouvons affirmer que jusqu'à ce moment il y est resté complètement étranger.

— Le *Moniteur* enregistre les deux bulles canoniques portant institution de MM. Magenod, ancien évêque in partibus d'Icosie, pour l'évêché de Marseille, et Marguerge, chanoine de Soissons, pour celui de Saint-Flour.

— Par ordonnance royale, en date du 18, M. Grenier, nommé le 11 courant avocat-général à Caen, est envoyé au même titre à Grenoble; M. Marrot, ancien avocat-général à Caen, reprend son poste; M. Labal, juge à Condom, est nommé président de première instance à Barcelonnette; M. de Berteville, juge-suppléant à Chartres, est nommé juge à Joigny; M. Dubois, substitut à Laval, est nommé procureur du roi à Saint-Calais, et remplacé à Laval par M. Anillet-Desmures, juge-suppléant à Nogent-le-Rotrou.

Par ordonnances du 17, M. Lentaingne, substitut du procureur-général à Caen, est nommé conseiller, et M. Deshayes, substitut du procureur du roi en première instance dans la même ville, passe substitut de cour royale; M. Petavain, avocat, est nommé juge à Montpellier; M. Galeau de Clerambault, substitut à Vendôme, est nommé juge à Tours; M. Edme Lemoine, juge-suppléant à Nevers, passe juge au même siège; M. Morel, ancien avoué, est nommé juge d'instruction à Montbrison; M. David, substitut à Limoges, passe juge d'instruction au même siège; M. Watelier, juge de paix, est nommé juge à Rethel; M. Vivien, substitut à Corbeil, est nommé juge d'instruction à Eprenay.

Suivent plusieurs nominations de juges de paix et de substituts.

— Le successeur de M. l'amiral de Mackau au gouvernement de la Martinique est M. de Moges, capitaine de vaisseau.

M. Dunoyer est appelé au commandement de la station des Antilles.

— L'armée de Constantine est en grande partie de retour à Bone. Il est resté à Constantine de 3 à 4,000 hommes sous le commandement du général Bernelle. Tout favorise la colonisation de cette magnifique province; les chefs des tribus font leur soumission et offrent à la France leur dévouement. On va, dit-on, creuser et agrandir le port de Stora, qui n'est qu'à 16 ou 18 lieues de Constantine. Plaise à Dieu qu'enfin nous fassions quelque chose pour la civilisation, au lieu d'imiter ces Arabes, et de dresser et de plier nos tentes, suivant les caprices de ministres éphémères, sur cette belle terre d'Afrique. Il importe surtout que la probité préside à notre administration. Un général prévenu de concussion en Algérie va passer devant un conseil de guerre. S'il est innocent, que justice lui soit rendue; mais s'il est coupable, qu'on n'hésite point à le frapper avec la dernière sévérité.

— A Amiens comme à Arras, Metz et Lille, l'autorité a voulu faire saisir l'*Almanach populaire* d'Arras; mais à Metz comme à Lille, et à Lille comme à Amiens, on n'a pas trouvé un seul exemplaire de ce petit livre chez les libraires où la police s'est présentée.

— Parmi les nouveaux magistrats dont la nomination figure au *Moniteur* de ce jour, on aura remarqué que MM. Vivien et Ganneron ont fait placer deux de leurs parents.

— La cour d'assises d'Orléans vient encore de juger deux affaires politiques relatives à l'insurrection de la Vendée. Le général St-Hubert et MM. de La Pomélie venaient, après cinq ans d'exil, purger leur contumace. Ces messieurs, défendus par MM. Janvier, député, et Desportes et Dandier, d'Orléans, ont été acquittés.

— Ce n'est pas pour délit de presse que le journal *l'Intelligence* a été saisi; ce n'est pas non plus à Paris que la saisie a eu lieu, mais à Orléans où ce journal s'imprime. Vendredi, au moment du départ des messageries pour Paris, le procureur du roi d'Orléans, assisté de quatre appariteurs et d'une brigade de gendarmerie, s'est présenté à la voiture et a opéré la saisie du ballot contenant les exemplaires de *l'Intelligence*. Sur l'observation de M. Danicourt, imprimeur, que le journal n'ayant pas été distribué ne pouvait être saisi, le magistrat a répondu qu'il avait des ordres et que d'ailleurs il y avait contravention aux lois sur la presse. M. Danicourt a répondu qu'il suffisait alors de dresser procès-verbal. « J'ai des ordres, a répliqué de nouveau le procureur du roi. »

Tout ce bruit a pour cause une prétendue contravention en ce que le journal, dont le cautionnement est déposé à Orléans, ne se distribuait pas dans cette ville, mais bien à Paris d'où il parvenait à Orléans. Ainsi, pour une prétendue contravention passible d'une amende, on confisque le journal.

— La manifestation du roi de Hanovre a causé une assez forte agitation parmi les étudiants de Göttingue qui se sentent appuyés de l'assentiment de leurs professeurs. Cette prédisposition des esprits paraît d'autant plus grave, que ce n'est pas par des émeutes qu'elle se manifeste, mais par la résolution bien arrêtée de ne pas prêter serment d'allégeance au nouveau roi et de refuser tout service. A Berlin, la conduite du roi de Hanovre est vivement censurée.

— Le roi Othon est à la veille de modifier son ministère. M. de Rudhart est embarrassé du choix des successeurs qu'il veut donner aux ministres qui doivent s'en aller. Tous les efforts qu'il fait ou qu'il paraît faire pour se débarrasser de l'influence étrangère sont sans résultat.

— On écrit de Constantinople que l'apparition dans les eaux de Smyrne de la flotte commandée par l'amiral Gallois, venue rapidement à la suite de la flotte turque, a causé une vive sensation. Les relations de l'ambassadeur français avec le divan en ont acquis un nouveau degré de froideur. On va fonder à Constantinople un journal intitulé : *la Peste*. Ce

journal, rédigé par M. Bolard, sera destiné à propager les moyens de combattre le fléau.

— Don Carlos maintient toujours ses positions dans la Navarre; en plusieurs endroits il prend l'offensive. Espartero promet toujours d'en finir avec les factieux; mais il trouve plus commode et moins dangereux de faire décimer un régiment duquel étaient sortis les assassins du général Escalera, et de fusiller à Pampelune, à la tête de douze mille hommes, les assassins de Saalfeld et de Mendivil. L'humanité et la discipline doivent être respectées; mais on ne fait pas, au XIX^e siècle, décimer un régiment, et on ne pardonne aux généraux qui se font exécuteurs qu'après de belles et glorieuses victoires.

Faits Divers.

— On nous écrit de Nîmes que M. Clavel, maire de Lodignan, qui est depuis trois ans à la tête du conseil municipal dont il fait partie depuis quarante-cinq ans, a reçu du préfet l'invitation de donner sa démission, s'il voulait éviter le désagrément qu'entraînerait une révocation. M. Clavel refusa de consentir à un tel acte de faiblesse; il répondit que son vote serait pour M. Teulon, député de l'opposition, et qu'il se laisserait destituer. En effet, le préfet l'a révoqué de ses fonctions ainsi que deux autres maires.

— On lit dans un journal ministériel :

« Nous avons eu à déplorer, la semaine dernière, un événement bien funeste. M. de Menonville, chef de bataillon au 47^e de ligne, qui remplissait à Mascara les fonctions de commissaire royal chargé de surveiller l'exécution du traité, s'est brûlé la cervelle, dans la nuit du 24 au 25 octobre. On attribue ce suicide à un acte de folie; car M. de Menonville, qui était connu et aimé de tout le monde, à cause de l'égalité de son humeur et de la douceur de son caractère, a commis un meurtre avant de se tuer. Il a assassiné son interprète.

« Depuis quelques jours, les personnes attachées à sa maison croyaient avoir remarqué dans ses actions et dans ses paroles des symptômes de folie. Le fils unique d'Abdel-Kader, qui avait été soigné par le médecin français, étant mort des suites de sa maladie, M. de Menonville croyait que les habitants de Mascara l'accusaient d'avoir fait empoisonner l'enfant, et il disait à tout le monde qu'on voulait l'assassiner. La nouvelle de la prise de Constantine arriva sur ces entrefaites. En l'apprenant, il s'écria : « Mon bataillon s'est couvert de gloire, et ce n'est pas moi qui le commande! » Ces regrets, ces craintes exagérées et dénuées de toute espèce de fondement, jointes à des douleurs aiguës causées par une affection de la vessie, ont déterminé chez ce malheureux officier un transport au cerveau, qui l'a conduit à commettre ce double crime.

« M. Zaccar, son interprète, a été la victime choisie, parce que le commandant le soupçonnait d'avoir été envoyé par le capitaine Pélissier, directeur des affaires arabes, pour épier sa conduite, contrôler ses actes et rendre compte de tout à Alger. On ne peut malheureusement assigner d'autre cause à cette défiance que le dissentiment qui régna dans le principe entre les gouverneurs d'Alger et d'Oran. M. de Menonville aura sans doute ignoré la franche réconciliation des deux généraux, et il aura cru qu'après le départ du général Bugeaud on allait lui enlever sa mission. Funeste erreur qui a coûté la vie à un innocent étranger qui servait la France pour avoir le droit de se faire naturaliser!

« On raconte que pendant toute la journée du 24 le commandant a suivi son interprète pas à pas, le canon de ses pistolets sans cesse dirigé vers sa poitrine.

« Après cette longue agonie, il l'a fait coucher le soir à ses côtés, et lorsque cet infortuné, cédant au besoin du sommeil (depuis six jours personne ne dormait dans la maison), a fermé les yeux, le commandant, qui avait la tête sur le même oreiller que lui, a dirigé un de ses pistolets vers son œil droit, et il a placé l'autre dans sa propre bouche. Les deux coups sont partis en même temps, et lorsque les personnes de la maison sont accourues, elles n'ont plus trouvé que deux cadavres.

« Le colonel Maussion a été aussitôt envoyé à Mascara pour prendre la direction des affaires. Deux jours après, les cadavres sont arrivés à Oran et ont reçu les honneurs militaires. Toutes les personnes qui ont connu M. de Menonville l'ont regretté et lui ont pardonné le crime qui a terminé sa vie, en se rappelant toutes les vertus qui avaient honoré une longue carrière militaire. Le général Bugeaud a prononcé une allocution touchante dans l'église, en présence de ces deux cercueils qui contenaient le meurtrier et sa victime. »

Variétés.

Londres, 9 novembre 1837.

C'est dans les grandes choses de leur histoire, dans les grands résultats de leur activité, qu'il faut regarder les peuples. Hors de là, combien ils se rapetissent! Je viens de voir une petite fille couronnée qui règne sur 120 millions de sujets, et peut dire, comme Charles-Quint, que le soleil ne se couche jamais dans ses états; je viens de la voir recueillir l'encens païen d'un grand peuple, ou plutôt d'une immense population.

D'un grand peuple en effet où retrouver l'image dans cette cohue de 600,000 curieux qui, regorgeant en ruisseaux par toutes les issues de la métropole, venant, torrent de badauds, levée en masse de *cockneys*, faire irruption sur la longue voie qui s'étend de Saint-James à Guildhall, s'amoncelait, reflua jusqu'aux toits par tous les étages des maisons, lutait, se poussait, engageait non sans danger dans les rues une sorte de guerre civile, pour mieux voir passer une *Sémiramis* de 18 ans qui allait dîner en cérémonie?

Puis, après s'être répandu dans un lit de plus d'une lieue, le flot tout-à-coup s'est divisé à droite et à gauche avec la plus étonnante facilité; il s'est serré le long des trottoirs et dans les voies adjacentes, contenu ou plutôt jalonné seulement par quel-

ques cavaliers et gens de police clair-semés, calme, silencieux, dans une patience de plusieurs heures, jusqu'au moment où, l'idole passant, une vive traînée d'enthousiasme s'est allumée d'un bout à l'autre du chemin que suivait son char; et de nouveau le flot s'est jeté derrière elle, à travers roues et chevaux, dans la boue, sous la pluie; et tout le jour, tout le soir, il a promené son flux et reflux: il l'a encore une fois suspendu au retour de la reine, au milieu de maisons pavoisées, illuminées, garnies du haut en bas, du matin à la nuit, de la plus nombreuse collection de femmes que j'aie vue de ma vie. Le sexe triomphait; il venait voir une nation virile adorer un sceptre féminin.

Il y a certainement, dans les habitudes d'ordre et de calme que ce peuple retrouve au sein de tant de mouvement, quelque chose dont on est frappé d'abord. Mais quoi! tous ces airs raisonnables cèdent à des explosions de folle *loyauté*, comme on dit ici! toutes ces physionomies froides et fermes posent gravement un jour entier pour saisir un reflet de cette royauté enfantine! Il y a là un contraste qui rend plus choquante la puérilité même de ses adorateurs.

C'est surtout en place publique qu'on souffre de voir le peuple se rapetisser ainsi, et déconcerter le respect qu'on lui doit. En place publique, le peuple est chez lui; c'est son terrain, son théâtre, l'immense collée où les détails toujours petits, ingrats, doivent disparaître dans l'effet de masse, où la majesté morale des nations ne saurait trop se produire dans son calme, sa dignité, sa force. Du moins, si le peuple ne vient pas poser sur le piédestal du forum, comme Hercule au repos, s'il s'agit soudain et s'anime, que ce soit sous le coup de passions puissantes et faites pour lui, non dans des élans d'enthousiasme pour le premier fétiche couronné, mâle ou femelle, cacochyme ou sevré d'hier, qui processionnera par la ville; que ce soit en combattant vaillamment pour ses droits, non en idolisant naïvement ses maîtres; que ce soit, s'il le faut, en *rebelle*, comme ils disent... Mais en courtisan! par Dieu! Monsieur, cela n'est pas beau à voir!

Encore si, de même que dans ces solennités monarchiques dont notre ami le peuple parisien profite, parce que c'est toujours autant de pris sur l'ennemi, il y avait ici au sein des foules le secret mouvement qui les pénètre, les pétrir, confond ensemble les individus, les classes; ce je ne sais quel fluide populaire dont elles échangent la chaude exhalaison, et qui répand sur les masses comme un flux d'attraction réciproque et d'amicale égalité!

A Paris, dans les fêtes, il semble que les citoyens se soient donné rendez-vous; il semble que ce soit une visite commune qu'ils se feraient en plein air au milieu de scènes heureuses ou splendides. La grande famille se rapproche, la grande armée se passe en revue.

Ici, point; le peuple figure dans les cérémonies par corporations sur tous les gradins de cet échafaudage social qui, en Angleterre, a un étage pour chacune des divisions et subdivisions infinies dont la vanité humaine est capable. L'Anglais se réunit, s'associe même, et il y excelle; se mêler, non. Hiérarchie à mille échelons, froide et *distante* individualité, ce sont chez ce peuple une manière d'être, des habitudes que la solidité même de sa trempe sert à maintenir. Rien ne fonde les atomes, ne resserre les pores de ce métal, qui résiste au frottement, à la pression des foules telles qu'il ne s'en voit nulle part.

Puis, à Paris, le peuple, dans les fêtes, aspire le plus souvent ces subtiles émanations de l'art public, ces impressions vives

ou élevées qu'il trouve dans les spectacles gratuits, autour d'orchestres à mille instruments, au sein de ces plaines magnifiques, le Champ-de-Mars, la place de la Révolution, le Carrousel, au milieu des puissants édifices qui leur servent d'horizon. C'est l'inauguration d'un gigantesque et national arc-de-triomphe, l'érection d'une statue sur un sublime trophée français, l'ouverture d'un musée qui, malgré ses hontes en art et en histoire, montre les hauts faits du pays peuplant les solitudes royales. Bref, ce sont bien à la fois les gloires et de l'art et de l'histoire qui attirent l'âme et l'imagination du peuple, qui brillent sur sa tête avec le soleil.

Ici, non-seulement peu de soleil, mais pas de monuments qui fassent la haie sur le passage de la foule, qui lui prêtent leur ombre superbe; point de places publiques: des squares dont les grilles ne s'ouvrent que pour les riches, de larges rues qu'aucun noble édifice ne grandit; et, en fait d'histoire, des corporations avec leurs anciennes bannières, leurs anciens costumes, des vieilleseries, des friperies municipales et féodales, les vestiges du temps passé et des abus dont il a enfoncé les racines jusque dans le sol du présent, de trop réelles imitations de ce passé dans les choses politiques, de fausses et grotesques copies d'autrefois, comme, par exemple, ces hussards que j'ai vus dans le cortège du dernier lord-maire, contrefaisant, rondache au bras et cuirasse sur le dolman, une panoplie d'anciens chevaliers, que surmontait effrontément un schako. Il est vrai qu'en fait de vieilleseries plus ou moins bien rhabillées pour les honneurs d'une cérémonie, vous avez eu l'obélisque, débris d'une civilisation fossile qui, au sein d'une cité de lumières et de vie, dresse un monument au pays des momies et des hiéroglyphes. Mais encore est-ce un reste innocent de la vénérable antiquité! Que sont ces oripeaux du temps féodal qui bariole ici les solennités publiques, de même que son empreinte surcharge de la plus triste bigarrure les lois, les mœurs de l'Angleterre moderne?

Enfin, quand à Paris le peuple assiste aux fêtes de la royauté, c'est seulement parce qu'il prend son bien, le plaisir, où il le trouve. Son enthousiasme n'assourdit point. Quant à présent du moins, c'est le contraire ici. Ce peuple grave prend la chose au sérieux, et il est pour sa jeune reine aussi passionné qu'il peut l'être. On dirait que, comme cela se voit des plus fiers animaux, il se plaît à paraître conduit par un enfant, lui qui ne se laisserait pas aisément mener par un homme. Il s'amuse de sa complaisance, qui lui semble ne prouver que sa force. Si l'Anglais ne s'échauffe pas, je vous réponds qu'il s'engoue, qu'il s'engoue, et cette popularité crieuse, ces tonnerres de clameurs, agitent, dit-on, le frère potentat en jupons qui en est l'objet, lui causent une surexcitation nerveuse qui va jusqu'aux larmes. Que serait-ce donc si on la huait, comme cela pourra bien lui arriver un jour?

La reine n'est pas belle, n'est pas jolie; elle n'a rien de la grande distinction qu'on attribue ici surtout aux femmes de *pur sang*; elle n'a point de race. Elle est petite, blême, aurait, je crois, l'air assez bonne personne, si elle ne cherchait une apparence de majesté qui force l'expression de ses traits. On la dit atteinte de cette lymphatique infirmité que les rois d'Angleterre possèdent, comme les rois de France, le don de guérir. Quant à son caractère, elle est à l'âge où les gens même qui en auront ne l'ont pas encore; mais il ne serait pas impossible qu'elle en eût plus tard. Elle est d'un pays où les femmes sont souvent remarquables par l'intelligence, la fermeté, et les princes de la maison de Hanovre, à défaut de génie, ont croisé et recroisé l'obstina-

tion germanique avec l'entêtement anglais. Victoria, dit-on, montre une persistance honorable dans ses sentiments pour un d'un caractère; que chez une femme elle ne se prend guère qu'aux moindres choses ou aux choses du cœur, et que Victoria fait son temps où mieux vaut pour un souverain avoir deux ou trois caractères qu'en avoir un, dans un temps où beaucoup de duplicité avec une certaine fixité sournoise est ce dont un prince profite le plus, et qu'il va plus loin aujourd'hui par cette souplesse suivie du courant d'eau qui à travers mille détours garde toujours son penchant, que par cette marche aveugle et têtue dont les Charles X se trouvent mal.

Ne vous scandalisez pas, Monsieur, de l'importance que je semble mettre au cacatère éventuel de cette petite reine. Quoi qu'en disent les Anglais, le prince a ici l'ascendant qu'ils cherchent à lui enlever et qu'ils nient tout en le combattant sans relâche. Il n'y a pas de roi pour rire, ni de monarchie illusoire; aucune n'a ce mérite négatif-là, et dès qu'une royauté existe, c'est qu'elle est très-puissante. Il suffit de voir le prix que les Anglais attachent au libéralisme putatif de leur reine, et le parti que les whigs tirent de son nom, Victoria, si elle devient quelque chose par elle-même, ou, ce qui est plus probable, son futur époux, ses favorites, ses favoris possibles, tout cela, sauf l'imprévu, agira dans des conjonctures très-propres à donner à la couronne une fort grande influence. Les partis politiques se balanceront en Angleterre, le pays de l'équilibre, tant que la démocratie qui surgit derrière eux ne viendra pas trancher la question en annulant un de ces partis, absorbant l'autre, poussant le troisième et plaçant la couronne elle-même parmi les vieux joyaux royaux que l'on conserve à la Tour. C'est une solution que l'imprévu peut brusquer ici comme partout, et par exemple, si demain Victoria venait à mourir, si le duc de Cumberland arrivait avec la constitution hanovrienne mise en poche, il se pourrait bien que l'Angleterre fit quelque chose de nouveau. Mais, en attendant l'inattendu, les tories se soutiennent, les whigs se maintiennent, les radicaux se contiennent, et la couronne est l'arbitre neutre de tout. Sous la reine Anne, on vit à la fin de son règne la révolution prête à retomber dans les mains des tories, des Stuarts; et ce qui nous a valu Alger, un coup d'éventail, décida alors le changement des affaires en Europe. C'est à la reine Elisabeth, ni plus ni moins, que la flatterie compare d'avance Victoria. Nous n'imaginons pas qu'elle ait les qualités qui firent du règne d'Elisabeth, après celui de son père et avant celui de Cromwell, le second principe de la grandeur anglaise; nous n'imaginons pas non plus que Victoria ait, comme la fille d'Henry VIII, occasion de faire couper le cou à une rivale, à un amant, ni qu'elle gourmande un beau jour, en style de poissarde, la chambre des communes et voie ses membres s'agenouiller devant elle, pour avoir débattu une question de prérogative royale. Toujours est-il que les destinées de ce grand empire, de ce grand artisan de politique et de civilisation, tiennent par un bout aux penchants, à l'entourage d'une femme qui, si elle n'était reine, serait mineure encore pour long-temps. O monarchie! ô peuples!

(La suite au prochain numéro.)

AMÉDÉE ROUSSILLAC.

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURSY FILS, RUE POULAILLERIE, 19.

Feuille d'Annonces.

(4513) A VENDRE pour cause de départ. — Fonds de café agencé à neuf, grande rue de la Guillotière, n° 66. S'y adresser. On donnera des facilités pour le paiement.

OUVERTURE

d'un nouveau cabinet de lecture,

PLACE SAINT-PIERRE, n° 1, A LYON.

J.-B. MISSILLIEUR, successeur de M. LAURENT, vient de joindre à sa librairie un cabinet de lecture, composé des meilleurs livres qui existent en histoire, voyages, mémoires, romans et nouveautés.

Quel que soit le prix élevé de certains ouvrages, il n'a reculé devant aucun sacrifice pour rendre son cabinet aussi complet et varié que possible. Indépendamment des nouveautés qui ont paru dans le courant de cette année, dont on peut citer entr'autres:

Mémoires du Diable,	(Frédéric Soulié.)
Les Intimes,	(Michel Raymond.)
Mensonge,	Idem.
Le Pacha,	(Capit. Marryat.)
Franck Mildmay,	Idem.
Newton Forster,	Idem.
King's Own,	Idem.
Snarley Yow,	Idem.
Un Cœur pour deux amours,	(Jules Janin.)
Argow le Pirate,	(Balzac.)
L'Excommunié,	Idem.
Le Tourlourou,	(Paul de Kock.)
Mœurs parisiennes,	Idem.
Vie militaire,	(Blaze.)
Mauprat,	(George Sand.)
Soirées de Jonathan,	(Saintine.)
L'Herbagerie,	(d'Arincourt.)
Impressions de voyages,	(Alex. Dumas.)

des mesures sont prises pour recevoir les nouvelles publications dès leur mise en vente à Paris, sans augmentation du prix de l'abonnement qui sera basé sur le taux des cabinets ordinaires. (6824)

(103) VIN DE MAUGENEST.

Liqueur hygiénique brevetée, employée avec succès dans les mauvaises digestions, les maux d'estomac, l'ennui, la faiblesse générale, les douleurs rhumatismales, les fièvres intermittentes et les maux de têtes périodiques. 7 f. la bouteille et 4 f. la demi-bouteille, avec un mémoire. Dépôt général à Paris, rue du Four-St-Germain, n° 37 (affranchir), et chez MM. les pharmaciens Borelly, à Lyon; Michel, à Tarare.

Cours de langue italienne,

ET LEÇONS PARTICULIÈRES,

PAR M. MEIRONETTI,

Rue Puits-Gaillot, n° 19, au 4^e. — Prix: 10 fr. par mois. (6811)

(4515) AVIS.

A VENDRE. — De très-beaux mûriers greffés de deux ans et d'un an, pourrettes de mûriers et autres arbres. S'adresser chez M. Guillot père, pépiniériste, rue des Hirondelles, n° 1, à la Guillotière.

MALADIES DE POITRINE.

Le Sirop pectoral de Vélar, approuvé des Facultés de médecine comme le plus puissant spécifique dont on puisse faire usage contre les rhumes, catarrhes, asthmes, irritations d'estomac et de poitrine, les crachements de sang ou hémoptysie, la transpiration arrêtée, vulgairement appelée chaud et froid, et contre la coqueluche, se vend chez Courtois, ancien pharmacien-interne des hôpitaux civils et militaires, place des Pénitents-de-la-Croix, n° 10, à St-Clair, près la Loterie. L'efficacité de ce sirop est constatée par de nombreuses guérisons mentionnées au prospectus qui accompagne les flacons.

DÉPÔTS:

Vienne, Mouret fils, épiciers, rue Marchande.
Givors, Thivy, épiciers, Grande-Rue.
Grenoble, Dechenaux père, quincaillier, Grande-Rue.
St-Etienne, Millet-Dubreuil, épiciers, rue de Foy, n° 39.
Roanne, Amelot, confiseur.
Montbrison, Lacroix, pharmacien.
Villefranche (Rhône), Roset, confiseur, Grande-Rue.
Chalon-sur-Saône, Courant, coiffeur et quincaillier, au coin de la rue au Change.
Macon, Charpentier, marchand de papier et d'estampes.
St-Chamond, Sagniol-Peyre, quincaillier, Grande-Rue.
Bourgoin, Charles, quincaillier, place d'Armes.
Romans, premier confiseur, place Fontaine-Couverte.
Valence, Ronzier, confiseur, place des Clercs.
Bourg, Martinet, pharmacien, rue d'Espagne.
Trévoux, Prost, épiciers. (5452)

Vésicatoires, Cautères.

TAFFETAS de Leperdriel, pharmacien à Paris, l'un pour entretenir les VÉSICATOIRES d'une manière parfaite et régulière, l'autre pour panser les CAUTÈRES sans démangeaison. — 2 fr. le rouleau, 1 fr. le demi-rouleau (jamais en boîtes). COMPRESSES à 1 centime, préférables au linge; SERRE-BRAS perfectionnés à 4 fr.; POIS SUPPURATIFS pour exciter les cautères à 1 fr. 25 c. le cent; POIS ÉLASTIQUES à 2 fr. le cent. Tous ces produits sont timbrés et signés Leperdriel. — Dépôts aux pharmacies de MM. André, Vernet, à Lyon; Michel, à Tarare. (134)

DRAGÉES DE CUBÉBINE

DE LABÉLONIE,

Sans odeur ni arrière-goût, pour le traitement des maladies secrètes, écoulements nouveaux et anciens, qu'elles guérissent en peu de jours. Elles sont ordonnées par les plus célèbres médecins. — Prix de la boîte: 3 fr.

Dépôts à Lyon, M. Vernet, place des Terreaux; Tarare, M. Michel; Bourg, M. Martinet; Macon, M. Lacroix; Chalon-sur-Saône, M. Terrat; Roanne, M. Chervette; St-Etienne, M. Garnier-Martinet; Vienne, M. Rouvière; Grenoble, M. Bouletle, Grande-Rue; Valence, M. Reboulet, tous pharmaciens. (3173)

Maladies Secrètes et de la Peau.

SIROP VEGETAL DE SALSEPAREILLE.

Préparé par COURTOIS, pharmacien à Lyon, ancien interne des hôpitaux civils et militaires, place des Pénitents-de-la-Croix, à Saint-Clair, près de la Loterie.

Ces sirop est approuvé des académies de médecine, comme le plus puissant dépuratif de la masse du sang, favorisant promptement la sortie du virus dartreux et vénérien, indispensable après l'usage du mercure dont le détruit totalement les traces; spécifique le plus actif, le plus certain et le plus prompt contre les apôtèmes et toutes les maladies qui ont leur siège dans le sang, telles que scrofules, scorbut, gales, boutons, et toutes les maladies de la peau, engorgement des glandes et des articulations, rhumatisme, goutte, les fleurs blanches des femmes, et contre les écoulements récents ou invétérés, et il est prouvé par l'expérience que deux bouteilles procureront une guérison radicale. Prix: 8 f. et 4 f. la bouteille.

Le public est prié de ne point confondre ce précieux médicament avec tous les autres remèdes de ce genre annoncés en termes pompeux, et dont le vil prix pourrait séduire bien des gens dont tant de charlatans exploitent si effrontément la crédulité. Les nombreuses guérisons obtenues par l'usage de ce sirop en font le plus bel éloge.

On fait des envois. (Affranchir et joindre un mandat sur la poste.)
A Dijon, chez Borsary, chirurgien-dentiste, rue Vauban, n° 15.
A Marseille, chez Thumain, pharmacien, Grande Rue de Rome.
A Grenoble, chez Dechenaux père, quincaillier, Grande-Rue.
A Genève, chez M. Burkel, droguiste.
A Vienne, chez Mouret fils, épiciers, rue Marchande.
A Nîmes, Roque-Verdier, pharmacien.
A Macon, M. Charpentier, marchand de papier et d'estampes.
A Rive-de-Gier, chez M. Jacques Chollet, épiciers, rue Paluy.
A Givors, chez M. Thivy, épiciers, Grande-Rue.
A St-Etienne, chez M. Pignol, droguiste-herboriste, rue de Lyon.
A Avignon, chez Guibert, pharmacien, place St-Didier.
A Villefranche (Rhône), Roset, confiseur.
A Chalon-sur-Saône, chez Courant, quincaillier-coiffeur, au coin de la rue au Change.
Valence, Ronzier, place des Clercs.
Lons-le-Saunier, Vincent, épiciers et marchand de parapluies, place de la Liberté.
Paris, Maréchal, épiciers, rue du Pont-aux-Choux, n° 14 ou 17.
Le Puy, Bernardpic, droguiste, rue Panesac, n° 184.
Ainsi que dans les principales villes de France. (5453)